

BANQUE J. SAFRA SARASIN (MONACO) SA

Société Anonyme Monégasque

au capital de 67.000.000 euros

Siège social : 15 bis/17, avenue d'Ostende - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en milliers d'euros)

ACTIF	2023	2022
Caisse, banques centrales.....	497 360	1 597 075
Créances sur les établissements de crédit	3 012 094	1 170 930
À vue.....	392 471	126 066
À terme	2 619 622	1 044 864
Créances sur la clientèle.....	678 685	825 019
Autres concours à la clientèle	408 539	470 992
Comptes ordinaires débiteurs	270 147	354 027
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	55 938	53 786
Actions et autres titres à revenu variable	436	9
Participations et autres titres détenus à long terme.....	437	398
Immobilisations corporelles.....	154	59
Autres actifs	1 569	1 547
Comptes de régularisation.....	1 957	1 210
Total de l'actif.....	4 248 629	3 650 032
PASSIF	2023	2022
Dettes envers les établissements de crédit	21 321	39 184
À vue.....	17 131	32 235
À terme	4 191	6 949
Comptes créditeurs de la clientèle	3 891 378	3 320 797
À vue.....	1 291 617	1 892 565
À terme	2 599 761	1 428 232
Autres passifs	11 480	9 635
Comptes de régularisation.....	67 127	40 419
Provisions pour risques et charges	17 984	17 434
Dette subordonnée	101 342	101 322
Fonds pour risques bancaires généraux	2 624	2 624
Capitaux propres hors FRBG.....	135 373	118 616
Capital souscrit.....	67 000	67 000
Réserves	28 265	28 265
Report à nouveau	23 351	17 801
Résultat de l'exercice.....	16 757	5 550
Total du passif.....	4 248 629	3 650 032

Le total du bilan est de 4 248 629 464 euros.

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en milliers d'euros)

	2023	2022
Engagements donnés	82 508	79 128
Engagements de financement		
Engagements en faveur de la clientèle	0	15 177
Engagements de garantie		
Engagements d'ordre de la clientèle.....	82 508	63 950
Engagements reçus	0	1 584
Engagements de garantie sur établissements de crédit	0	1 584

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE

(en milliers d'euros)

	2023	2022
Intérêts et produits assimilés.....	144 242	36 631
Intérêts et charges assimilées	-93 653	-27 947
Commissions (produits).....	31 535	35 465
Commissions (charges).....	-3 448	-4 311
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	18 980	33 120
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	2 343	-8 471
Autres produits d'exploitation bancaire.....	1 088	1 141
Autres charges d'exploitation bancaire.....	-499	-544
PRODUIT NET BANCAIRE.....	100 589	65 083
Charges Générales d'exploitation	-77 760	-52 875
Dotations aux amort. et aux prov. sur immobilisations incorp. et corporelles.....	-25	-57
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	22 804	12 151
Coût du risque.....	-470	-4 751
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	22 334	7 400
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	22 334	7 400
Résultat exceptionnel.....	30	-26
Impôt sur les bénéfices.....	-5 607	-1 825
RÉSULTAT NET.....	16 757	5 550

Le résultat de l'exercice 2023 est de 16 757 064 euros.

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION DE LA BANQUE J. SAFRA SARASIN (MONACO) SA 2023

1.1 Généralités

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexe) de la Banque J. Safra Sarasin (Monaco) SA ont été établis conformément aux dispositions prévues par le règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) ainsi qu'aux principes comptables et méthodes d'évaluation généralement admis.

Incidence de la crise russo-ukrainienne sur les comptes :

Notre établissement s'est entièrement conformé au dispositif de sanctions internationales.

La crise russo-ukrainienne n'a pas eu d'impact sur nos principes comptables et n'a pas généré de risque additionnel nécessitant un ajustement de nos comptes.

1.2 Conversion des opérations en devises

Les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur au niveau groupe, à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges en devises sont convertis en euros au cours comptant du jour de leur enregistrement au compte de résultat.

Bilan

1.3 Opérations sur titres

Titres de transaction

Les opérations de transactions sur titres regroupent l'ensemble des interventions sur des marchés liquides effectuées dès l'origine avec l'intention de revendre les titres après une courte période de détention (six mois au plus). Ces titres figurent au bilan pour leur prix de marché, les variations positives ou négatives de cours étant portées au compte de résultat.

Titres de placement

Les titres de placement sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. Les moins-values latentes existant sur des ensembles homogènes de titres, sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

1.4 Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties en mode linéaire, sur leur durée estimée d'utilisation.

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement	3 ans
Progiciel bancaire et logiciels liés	3 ans
Logiciels annexes	1/3 ans

Immobilisations corporelles

Matériel de bureau	5 ans
Agencements	7/10 ans
Petit outillage	3 ans
Véhicule	5 ans
Mobilier	5 ans
Matériel Informatique	3 ans

Compte de résultat

1.5 Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat *prorata temporis*.

Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité, à l'exception de celles assimilées à des intérêts, qui sont comptabilisées *prorata temporis*.

1.6 Résultat sur opérations de change

Le résultat sur opération de change est déterminé conformément au règlement CRB 89.01 modifié par le CRB 90.01.

Les gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période et enregistrés au compte de résultat.

Les positions de change sont réévaluées au cours du comptant à la date d'arrêt.

Les contrats de change à terme sont réévalués conformément à la réglementation.

1.7 Résultats sur instruments financiers

Les résultats sur instruments financiers sont comptabilisés conformément aux règlements 88.02 et 90.15 modifiés par le règlement 92.04, du comité de la réglementation bancaire (CRB).

- Les opérations effectuées dans le cadre de l'activité d'intermédiation sur des marchés, dont la liquidité est assurée, sont réévaluées selon le principe du « mark to market », les gains et les pertes étant immédiatement comptabilisés en résultat.

- Les interventions dites de couverture sont comptabilisées en fonction de l'élément couvert.

1.8 Produits du portefeuille-titres

Les produits du portefeuille-titres comprennent le résultat net des cessions de titres, obligations et actions.

Les revenus des actions sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement.

Quant au revenu des obligations en portefeuille, il est comptabilisé *prorata temporis* quotidiennement pour le portefeuille de placement.

1.9 Couverture des risques et dotations aux comptes de provisions

a) Provisions pour créances douteuses

Des provisions sont constituées au cas par cas, sur les concours ayant un caractère contentieux (faillite, liquidation...) en tenant compte des garanties dont dispose la banque.

Sont considérées comme des créances douteuses, les créances ayant des impayés depuis six mois au moins sur les crédits immobiliers et depuis trois mois sur les autres crédits.

Conformément à la réglementation, les intérêts y afférents sont obligatoirement provisionnés à 100 %.

Les provisions sont inscrites en déduction des postes du bilan.

b) Provisions pour risques et charges

Elles permettent de constater l'existence de pertes ou de charges probables dont la réalisation est incertaine.

c) Fonds pour risques bancaires généraux

Ce poste enregistre les montants que l'établissement décide d'affecter à la couverture de risques généraux non identifiés, eu égard aux risques inhérents aux opérations bancaires et ils figurent dans nos fonds propres.

d) Risques couverts par l'ancien actionnaire

Il est rappelé qu'au terme des engagements pris avec une contrepartie bancaire de premier rang, un mécanisme de contre garantie décharge la Banque de tous risques inhérents à des litiges et contentieux individuellement identifiés. Ce mécanisme induit, pour les cas visés, un remboursement intégral assumé par la contrepartie de toute condamnation éventuelle affectant en droit la Banque. Ses effets sont pris en compte dans l'estimation des provisions comptabilisées par cette dernière. Il reste à ce titre deux dossiers non significatifs provisionnés à 100 %.

1.10 Engagements en matière de retraite

Il a été constitué une provision au titre des indemnités de départ en retraite calculée selon la convention collective des banques sur le personnel en activité. L'engagement comptabilisé au 31 décembre 2023 s'élève à 830 283,46 euros.

1.11 Impôt sur les bénéfices

Une charge d'impôt a été comptabilisée au titre de l'exercice 2023 pour un montant de 5 606 811 euros.

1.12 Évènements postérieurs à la clôture

Postérieurement à la date de clôture de l'exercice il n'est pas survenu d'évènement susceptible de modifier de manière substantielle les comptes établis au 31 décembre 2023.

Notes annexes aux comptes annuels

(Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire)

1. Crédits à la clientèle

	2023	2022
Autres concours à la clientèle	408 539	470 992
Crédits à l'habitat	140 705	173 006
Autres crédits	264 770	296 592
Créances douteuses	137	133
Provisions sur créances douteuses	-137	-133
Créances rattachées	3 064	1 394
Comptes ordinaires débiteurs	270 147	354 027
Total	678 685	825 019

2. Titres et participations

2.1 Obligations et autres titres à revenu fixe	Placement	Transaction	Placement	Transaction	Total
	(2022 pour mémoire)		2023	2023	
Étrangères	24 558	195	24 558	4	24 562
Françaises	35 788	0	35 787	0	35 788
Coupons courus	233		232	0	232
Provisions	-6 987		-4 643		-4 643
Total	53 592	195	55 934	4	55 938

2.2 Actions et autres titres à revenu variable	Placement	Transaction	Placement	Transaction	Total
	(2022 pour mémoire)		2023	2023	
Étrangères		9		436	436
Françaises					0
Provisions					0
Total	0	9	0	436	436

2.3 Les autres titres détenus à long terme	2022	variation	2023
Certificats d'associés	332	40	372
Certificats d'association	66	0	65
Total	398	40	437

Il s'agit des certificats auprès du FGDR - Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution créé par la loi du 25 juin 1999.

3. Comptes créditeurs de la clientèle

	2023			2022		
	Valeurs brutes	Dettes rattachées	Total	Valeurs brutes	Dettes rattachées	Total
À vue :						
Compte épargne						
Comptes ordinaires (1)	1 291 617	0	1 291 617	1 892 565	0	1 892 565
Total	1 291 617	0	1 291 617	1 892 565	0	1 892 565
À terme :						
Comptes à terme	2 583 089	16 672	2 599 761	1 424 074	4 159	1 428 232
Emprunt auprès de la clientèle financière			0			0
Total	2 583 089	16 672	2 599 761	1 424 074	4 159	1 428 232
Total Général	3 874 706	16 672	3 891 378	3 316 639	4 159	3 320 797

(1) dont 122 413,35 euros de cautions pour les locations de coffres.

4. Capitaux propres et assimilés / Actionnariat

	Montants au 31.12.2022	Variation	Montants au 31.12.2023
Dette subordonnée	101 322	19	101 342
Fonds pour risques bancaires généraux	2 624		2 624
Capital souscrit	67 000		67 000
Réserves	6 700		6 700
Report à nouveau	17 801	5 550	23 351
Prime de Fusion	21 565		21 565
Total des capitaux propres et assimilés (hors résultat 2023 qui s'élève à 16 757 K euros)	217 013	5 569	222 582

(milliers d'euros)

Le capital est divisé en 4.187.500 actions de 16 euros de nominal chacune, toutes de même catégorie. Plus de 99 % des actions sont détenues par la société J. Safra Sarasin Holding Ltd à Bâle.

Les capitaux propres et assimilés s'élèvent à	222 582
Les fonds propres réglementaires sociaux s'élèvent à	161 240
Soit une différence de	61 342

La Banque J. Safra Sarasin (Monaco) SA est consolidée par intégration globale par la société J. Safra Sarasin Holding Ltd à Bâle.

Cette différence correspond à :	
déduction nette des immobilisations incorporelles	
partie non utilisée de la dette subordonnée suivant meilleure analyse	61 342

Un emprunt subordonné a été consenti à la banque J. Safra Sarasin (Monaco) SA le 22 janvier 2019 pour un total de 100 millions d'euros :

les éléments de détail sont les suivants :

- 1 - emprunt consenti par la Bank J. Safra Sarasin (Gibraltar) Ltd.
- 2 - l'emprunt est rémunéré sur la base d'un taux fixe initial de 7 %.
- 3 - instrument perpétuel sans incitation au remboursement.
- 4 - le montant des intérêts pour l'exercice 2023 s'élèvent à 7 097 222,21 euros dont 1 341 666,67 euros d'intérêts courus.

5. Ventilation selon la durée résiduelle de certains postes du bilan

Emplois et ressources	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Créances et	Total fin
					dettes rattachées	d'exercice
Dont créances et dettes rattachées					+ non ventilés	2023
<i>Créances sur les établissements de crédit</i>	2 457 365	242 961	0	300 000	11 768	3 012 094
Euros	416 671	54 125		300 000	3 013	773 809
Devises	2 040 694	188 836			8 755	2 238 284
<i>Créances sur la clientèle</i>	471 902	92 864	103 007	7 849	3 064	678 685
Euros	294 233	59 519	92 250	5 655	1 917	453 574
Devises	177 669	33 344	10 756	2 194	1 147	225 111

Emplois et ressources	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Créances et dettes rattachées	Total fin d'exercice
Dont créances et dettes rattachées					+ non ventilés	2023
<i>Titres</i>	438	0	55 702	0	232	56 374
Revenu Fixe	3		55 702		232	55 938
Euros	1		55 702	0	232	55 936
Devises	2	1	0	0	0	3
Revenu Variable	436	0	0	0	0	436
Euros	5					5
Devises	430					430
Total postes de l'Actif	2 929 705	335 824	158 709	307 849	15 064	3 747 153
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	21 310	0	0	0	11	21 322
Euros	4 796				0	4 796
Devises	16 515				11	16 526
<i>Titres donnés en pension livrée</i>	0	0	0	0	0	0
Euros						0
<i>Comptes créditeurs de la clientèle</i>	3 408 222	466 484	0	0	16 672	3 891 378
Euros	1 328 097	112 731			4 672	1 445 500
Devises	2 080 125	353 753			12 001	2 445 878
Dette subordonnée				100 000	1 342	101 342
Euros				100 000	1 342	101 342
Total postes du Passif	3 429 533	466 484	0	100 000	18 025	4 014 041

6. Opérations avec les entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation

	2023			2022		
	Liées	Autres	Total	Liées	Autres	Total
Créances sur les établissements de crédits	3 009 165	2 929	3 012 094	1 167 460	3 469	1 170 930
Créances sur la clientèle		678 685	678 685		825 019	825 019
Autres concours à la clientèle		408 539	408 539		470 992	470 992
Comptes ordinaires débiteurs		270 147	270 147		354 027	354 027
Titres à revenu fixe et variable	0	56 374	56 374	0	53 795	53 795
Participations et autres titres détenus à LT		437	437		398	398
Dettes envers les établissements de crédits	13 921	7 400	21 321	30 694	8 490	39 184
Titres donnés en pension livrée			-			-
Autres	13 921	7 400	21 321	30 694	8 490	39 184
Opérations avec la clientèle	11 153	3 880 225	3 891 378	10 143	3 310 654	3 320 797
Comptes ordinaires créditeurs	11 153	1 280 464	1 291 617	10 143	1 882 421	1 892 565
Comptes à terme		2 599 761	2 599 761		1 428 232	1 428 232
Dette subordonnée	101 342		101 342	101 322		101 322
Engagements de financement			0		15 177	15 177
Engagements de garantie donnés	74 561	7 947	82 508	59 105	4 846	63 950
Engagements de garantie reçus			0	1 584		1 584

7. Immobilisations

	Valeur brute au 31.12.2022	Mouvements 2023	Valeur brute au 31.12.2023	Amort. Cumulé au 31.12.2022	Dotations 2023	Sorties 2023	Reprise Amort. 2023	Réglul compte à compte 2023	Amort. Cumulé au 31.12.2023	Valeur nette comptable au 31.12.2023
Immobilisations incorporelles	5 010	-10	5 000	-5 010	-	10	-	-	-5 000	-
Frais d'établissement	-	-	-	-					-	-
Fonds de commerce	3 652		3 652	-3 652					-3 652	-
Droit au bail	-		-	-					-	-
Logiciels	1 358	-10	1 348	-1 358		10			-1 348	-
Immobilisations corporelles	1 704	-515	1 189	-1 667	-25	635	-	-	-1 057,50	132
Matériel	362	-248	114	-353	-7	259			-101,06	13
Matériel de transport	116		116	-116					-115,94	-
Mobilier	121	-42	79	-118	-1	42			-77,43	2
Informatique	950	-191	759	-944	-10	293			-660,85	98
Matériel de bureau	-		-	-					-	-
Agencement	155	-34	121	-136	-8	42			-102,21	19
Immobilisations corporelles hors exploitation	22		22						-	22
Total des Immobilisations	6 736	-525	6 211	-6 678	-25	646	-	-	-6 057	154

Dotation nette aux amortissements et dépréciation des immobilisations au cours de l'exercice 2023

Amortissements période	-25
Dotation nette	-25
Dotation nette sur valeurs immobilisées	-25

8. Ventilation des postes autres actifs - autres passifs

	2023	2022
Actif	1 569	1 547
Comptes règlements opérations titres	3	0
Débiteurs divers	1 495	1 513
Dépôt de garantie	71	34
Passif	11 480	9 635
Créditeurs divers	10 295	8 627
Comptes règlements opérations titres	1 185	1 008

9. Ventilation des comptes de régularisation actif - passif

	2023	2022
Actif	1 957	1 210
Charges payées d'avance	116	110
Produits à recevoir	735	798
Autres	1 106	302
Passif	67 127	40 419
Charges à payer	67 127	36 225
Autres	0	4 194

10. Effectif au 31 décembre

	2023	2022
Effectif rémunéré		
Cadres	91	88
Non Cadres	30	30
Total	121	118

11. Détail de certains postes significatifs du compte de résultat

	2023	2022
Intérêts et produits assimilés	144 242	41 636
sur opérations avec les établissements de crédit	113 616	24 002
sur opérations avec la clientèle	30 309	17 201
sur obligations et autres	317	434
Intérêts et charges assimilées	-93 653	-27 947
sur opérations avec les établissements de crédit	-2 148	-6 580
sur opérations avec la clientèle	-84 408	-14 270
sur dettes subordonnées	-7 097	-7 097
Commissions (produits)	31 535	35 465
produits sur prestations de services financiers	25 998	28 439
autres produits	5 537	7 026
Commissions (charges)	-3 448	-4 311
commissions sur prestations de services financiers	-3 448	-4 311
autres commissions	-	
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	18 980	33 120
gain sur opérations de change et assimilés	14 779	26 674
autres gains	4 201	6 447
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement	2 343	-13 476
résultat net des cessions	-	-8 061
dotation nette	2 343	-5 415
	2023	2022
Charges générales d'exploitation	-77 760	-52 875
charges de personnel	-65 191	-41 224
impôts et taxes	-35	-40
services extérieurs	-12 534	-11 611

12. Correctif de valeurs et provisions / réserves pour risques bancaires généraux

	Situation au 31.12.2022	Dotations	Reprises	Situation au 31.12.2023
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	17 434	550	-	17 984
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
Total des correctifs de valeurs et provisions	17 434	550	-	17 984
Fonds pour risques bancaires généraux	2 624	-	-	2 624

13. Hors bilan sur instruments financiers et titres**Opérations en devises**

Les opérations de change à terme effectuées par la banque, sont des opérations « d'intermédiation », la banque adossant systématiquement les opérations clientèle auprès d'une contrepartie bancaire.

(chiffres en milliers d'euros)	2023	2022
Le montant total des opérations de changes à terme au 31 décembre était le suivant :		
Monnaie à recevoir	212 981	1 417 550
Monnaie à livrer	212 902	1 421 286
Le montant total des opérations de prêts ou d'emprunts en devises et de changes au comptant au 31 décembre était le suivant :		
Opérations de prêts ou d'emprunts en devises et de change au comptant	18 050	12 669
Engagements sur instruments financiers à terme		
Pour ces opérations, même principe que les opérations de change à terme, à savoir que la banque n'intervient qu'en tant qu'intermédiaire		
Opérations sur instruments de taux d'intérêt	224 221	122 308
Opérations sur inst. de cours de change	531 175	506 952
Opérations sur autres instruments	330 353	385 767
De par son rôle d'intermédiaire, la Banque n'est donc jamais en position, que ce soit de taux ou de change sur ces opérations.		
Contre-valeur des actifs et passifs en devises au 31 décembre :	2023	2022
Total actif du bilan devises	2 463 962	1 136 438
Total passif du bilan devises	2 464 355	2 242 021

14. Ratios prudentiels

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

Parmi ceux-ci, le ratio de solvabilité permet de mesurer le rapport entre les fonds propres et l'ensemble des risques bilan et hors bilan pondérés en fonction des opérations et de la contrepartie.

Au 31 décembre 2023, le Tier 1 (fonds propres de catégorie 1) était de 15,03 % et excède le minimum réglementaire.

Le Liquidity Coverage Ratio DA (ratio de liquidité à court terme) ressort à 237,47 % supérieur aux exigences réglementaires pour la période considérée.

Le ratio levier (ce ratio est fixé actuellement à 3 % du Tier 1 des banques).

Il s'élève au 31 décembre 2023 à 3,66 %

15. Coût du Risque

Variation du coût du risque	2023	2022
Dotations provisions risques et charges	-550	-5 416
Reprise provisions pour risques et charges	0	944
Dotation nette provision créances douteuses	0	0
Reprise provisions créances douteuses	0	0
Pertes sur créances couvertes par des provisions	0	-279
Pertes sur créances non couvertes par des provisions	0	0
Recupération sur créances amorties	80	0
Total	-470	-4 751

16. Actifs grevés

	2023		2022	
	Grevés	Non Grevés	Grevés	Non Grevés
Titres de créances		56 142		53 563
Autres actifs	37 657	4 154 830	35 494	3 560 975
Total	37 657	4 210 972	35 494	3 614 538

**RAPPORT GÉNÉRAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

À l'attention des actionnaires.

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2023, pour les exercices clos le 31 décembre 2023, 2024 et 2025.

Les comptes annuels et documents annexes couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires en fonction des usages de la profession, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2023, le bilan au 31 décembre 2023,

le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour l'évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étaient correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

À notre avis, le bilan, le compte de résultat et l'annexe ci-joints qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de BANQUE J. SAFRA SARASIN (MONACO) SA au 31 décembre 2023, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 29 mars 2024.

Les Commissaires aux Comptes,

Frank VANHAL

Jean-Humbert CROCI.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social de la BANQUE J. SAFRA SARASIN (MONACO) SA, 15 bis/17, avenue d'Ostende à Monaco.
